

Déclaration des Performances n° C 34

V3 annule et remplace la DoP n°C 34
du 14 août 2017

Code d'identification unique :

parement grain coloré

Usage prévu :

Mortier d'enduit de parement extérieur et intérieur applicable sur les murs

Fabricant :

Saint-Gobain Weber France - 2/4 rue Marco Polo - ZAC des portes de Sucy - 94370 SUCY EN BRIE
www.fr.weber

Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 4

Produit couvert par la norme harmonisée : EN 998-1 : 2016

Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	A1	EN 998-1 : 2016
Perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu < 35$	
Adhérence	$\geq 0,2 \text{ N/mm}^2$ - FP : B	
Absorption d'eau	W 1	
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	
Substances dangereuses	Voir FDS	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.
Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé le 5 mars 2021 à Sucy en Brie pour le fabricant et en son nom par :

Charlotte Famy, Directrice Générale



Déclaration des Performances n° C 34

V2 annule et remplace la DoP n°C 34.1
du 26 mars 2013

Code d'identification unique :

parement grain coloré

Usage prévu :

Mortier d'enduit de parement extérieur et intérieur applicable sur les murs

Fabricant :

Saint-Gobain Weber France - Rue de Brie – BP 84 – 77253 Brie Comte Robert cedex France

Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

Système 4

Produit couvert par la norme harmonisée : EN 998-1 : 2016

Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	A1	EN 998-1 : 2016
Perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu < 35$	
Adhérence	$\geq 0,2$ N/mm ² - FP : B	
Absorption d'eau	W 1	
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	
Substances dangereuses	Voir FDS	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.
Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé le 14 août 2017 à Servon pour le fabricant et en son nom par :

Charlotte Famy, Directrice Générale



Déclaration des Performances n° C 34 1

- 1 Code d'identification unique :** **weber.cal G**
- 2 Numéro permettant l'identification du produit de construction :**
Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication
- 3 Usage prévu :**
Mortier d'enduit de parement extérieur et intérieur applicable sur les murs, plafonds, poteaux et cloisons.
- 4 Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :**
Saint-Gobain Weber France Rue de Brie – BP 84 – 77253 Brie Comte Robert cedex France
- 5 Nom et adresse de contact du mandataire :**
Non applicable
- 6 Système d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :**
Système 4
- 7 Cas des produits couverts par la norme harmonisée :** EN 998-1 : 2010
Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4
- 8 Déclaration des performances pour laquelle une évaluation technique européenne a été délivrée :**
Non applicable
- 9 Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	A1	EN 998-1 : 2010
Perméabilité à la vapeur d'eau	$\mu < 35$	
Adhérence	$\geq 0,2 \text{ N/mm}^2$ - FP : B	
Absorption d'eau	W1	
Durabilité (résistance au gel/dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	
Substances dangereuses	Voir FDS	

- 10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé le 26 mars 2013 à Servon pour le fabricant et en son nom par :
Denis Michel, Directeur Général

